



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

CDPENAF Départemental des
Territoires et de la Mer
BP 289
59019 LILLE Cedex

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Messieurs,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

Monsieur Guy CHARLOT
D.A.S.E.N. du Nord
D.S.D.E.N.
1 Rue Claude Bernard
59000 LILLE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

Mme la Présidente du Syndicat mixte
SCOT – Pays Cœur de Flandres
41 rue du milieu
1er étage
59190 HAZEBROUCK

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Madame la Présidente,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

DREAL NORD PAS DE CALAIS
Monsieur le Directeur
44 rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE Cedex

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Directeur de l'Agence Régionale de
Nord-Pas-de-Calais
556 avenue Willy Brandt
59077 EURALILLE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

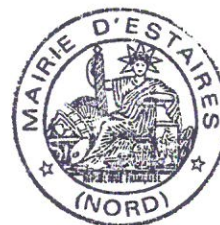
En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
Sce urbanisme et connaissance territoriale
41 rue du milieu
59190 HAZEBROUCK

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
Sec urbanisme et connaissance territoriale
30 rue de Lhermitte
59140 DUNKERQUE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
Sce urbanisme et connaissance territoriale
BP 289
59019 LILLE Cedex

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Directeur du Service Départemental

et de Secours du Nord

18, rue de Pas

CS20068

59028 LILLE Cedex

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. Philippe MAHIEU
Maire de la Gorgue
Rue du 8 mai 1945
59253 LA GORGUE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Maire,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DEPARTEMENTAL

À

M. Joël DUYCK
Maire de Merville
Hôtel de Ville
Place de la Libération
59660 MERVILLE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Maire,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DEPARTEMENTAL

À

M. Bernard DEBEUGNY
Maire de Neuf Berquin
Place Robert Devos
59940 NEUF BERQUIN

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Maire,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DEPARTEMENTAL

À

M. Jean-Claude THOREZ
Maire de Sailly sur la Lys
1071 rue de la Lys
62840 SAILLY SUR LA LYS

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Maire,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. Joël DEVOS
Maire de Steenwerck
Place du Général de Gaulle
59181 STEENWERCK

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Maire,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. Dominique WALBROU
Maire du Doulieu
2, la Place
59940 LE DOULIEU

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Maire,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DEPARTEMENTAL

À

Monsieur le Préfet de la Région
Nord-Pas-de-Calais / Préfet du Nord
2 rue Jacquemars Gielée
59039 LILLE Cedex

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Préfet,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

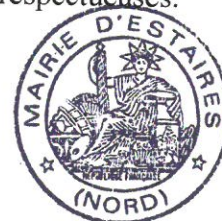
En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Président de la Communauté de
Communes Flandres Lys
500 rue de la Lys
59253 LA GORGUE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Président,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Président de la Chambre
d'agriculture du Nord
140 Boulevard de la Liberté
59000 LILLE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Président,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

Bruno FICHEUX





VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Président du Conseil Départemental
du Nord
Hôtel du département
51 rue Gustave Delory
59000 LILLE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Président,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Président du Conseil Régional
Hauts de France
7 square Morisson
BP 2035
59019 LILLE Cedex

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Président,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le jeudi 19 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

Monsieur le Sous-Préfet de
l'arrondissement de Dunkerque
Sous-préfecture
27 rue Thiers
59386 DUNKERQUE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Sous-Préfet,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver joints à ce courrier en 5 exemplaires :

- la délibération,
- le rapport de présentation du P.L.U.,
- le projet d'aménagement et de développement durable,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- le règlement,
- le zonage
- les annexes,
- la liste des personnes publiques associées à qui l'arrêt projet a été envoyé.

Mes services restent bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

Bruno FICHEUX





VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

Monsieur le Sous-Préfet de
l'arrondissement de Dunkerque
Sous-préfecture
27 rue Thiers
59386 DUNKERQUE

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Sous-Préfet,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

**LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DEPARTEMENTAL**

À

**M. le Président de la Chambre des Métiers
14/16 rue d'Inkerman
59011 LILLE Cedex**

Réf.: BF/CH/VD – 0516

**Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services**

Monsieur le Président,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

M. le Président de la Chambre de
commerce et d'industrie
d'Armentières - Hazebrouck
1 rue de Strasbourg – BP 104
59427 ARMENTIERES Cedex

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Monsieur le Président,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

NOREADE
23, avenue de la Marne
CS 90101
59443 WASQUEHAL Cedex

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

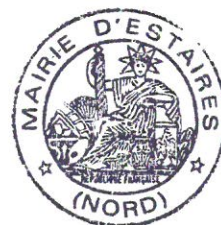
En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, , en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DEPARTEMENTAL

À

ORANGE
Délégation régionale
Nord-Pas-de-Calais
BP 60229
59654 VILLENEUVE D'ASCQ

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Messieurs,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

SYMSAGEL Syndicat mixte du SAGE
de la Lys
138bis, Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Messieurs,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

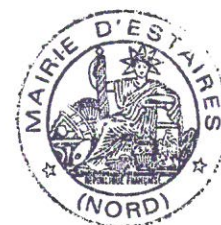
En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX

Estaires, le mardi 17 mai 2016

LE MAIRE D'ESTAIRES
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

À

VNF
175 rue Ludovic Boutleux
62400 BETHUNE



VILLE D'ESTAIRES

Réf.: BF/CH/VD – 0516

Objet : Plan local d'urbanisme – Arrêt projet du P.L.U. d'Estaires
Affaire suivie par Cathy Hennion / Directrice Générale des Services

Messieurs,

L'arrêt de projet de la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Estaires a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016.

En application des dispositions de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet est soumis à votre avis.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- un exemplaire de la délibération,
- un CD-rom sur lequel vous trouverez le rapport de présentation du P.L.U., le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, le zonage et les annexes.

Mes services restent, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Bruno FICHEUX